

FUSIONS DE COMMUNES

Deux gros bémols au Val-de-Ruz

Le Conseil général de Valangin a refusé lundi que le village finance le projet de fusion des 16 communes du Val-de-Ruz, tout en se posant des questions... Celui de Boudevilliers a décidé de reporter son vote. Mais huit des 14 autres communes ont déjà décidé de participer à ce processus de regroupement.

ALEXANDRE BARDET

C'est un «non, mais...» que le Conseil général de Valangin a prononcé lundi soir à l'égard des fusions intercommunales. La présidente de commune reconnaît qu'il s'agit là d'une position... spéciale.

Malgré une première consultation négative, le Conseil communal voulait avoir une position claire du législatif sur le projet de convention de fusion entre les 16 communes du Val-de-Ruz. Résultat, dans le cadre de l'examen du budget 2010, une majorité de neuf conseillers généraux (cinq abstentions) a refusé d'engager 4900 francs pour participer à ce processus.

«Le débat a été très délicat et marqué par beaucoup d'hésita-

tions, liées en particulier à la situation géographique de la commune», rapporte sa présidente, Sylvie Charrière. «J'ai senti le Conseil général partagé entre l'indépendance totale, un rapprochement avec Neuchâtel et l'adhésion à la future grande commune du Val-de-Ruz.»

Au point que le législatif a finalement demandé lui-même qu'une séance extraordinaire ait lieu d'ici fin février pour débattre à fond de ces différentes options. Il n'est donc «pas exclu» que la commune essaie de remonter plus tard dans le train du Val-de-Ruz, analyse Sylvie Charrière, d'autant que «la population n'est pas forcément d'accord avec l'autorité.»

A ce titre, la publication d'un grand sondage populaire, le 14 janvier, sera intéressante.

D'ailleurs, la majorité libérale-radical du Conseil général de Boudevilliers a décidé lundi soir d'attendre «cet avis du peuple» pour se prononcer sur la participation de la commune au projet de fusion. «Nous n'avons donc pas voté contre, mais sommes partagés entre l'utilité d'un regroupe-

ment face à la difficulté à trouver des gens intéressés par la politique et la perte de notre identité», précise Florian Masini, secrétaire du groupe libéral-radical. «L'expérience du Val-de-Travers fait aussi un peu peur financièrement.»

Pour éviter de tout faire capoter, le Groupement d'intérêts communaux (GIC) n'a pas ardemment défendu la demande de crédit du Conseil communal, où il est pourtant très majoritaire. «Nous sommes déçus, mais tout n'est pas perdu», commente le président de commune Daniel Henry (GIC). Le Conseil général sera reconvoqué début 2010. Et Florian Masini affirme que si le sondage populaire soutient «largement la fusion, nous nous y plierons». /AXB



MURS OU OUVERTURE? Valangin semble toujours hésiter entre indépendance, rattachement à Neuchâtel et fusion tardive avec les autres communes du Val-de-Ruz.

(ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER)

Décisions à la mi-janvier

Les conseils généraux de Cernier, Chézard-Saint-Martin, Fontainemelon, Villiers, Le Pâquier, Fenin-Vilars-Saules, Fontaines et Montmolin ont déjà accepté – la plupart à une large majorité – de financer la mise en place d'un projet de fusion des 16 communes du Val-de-Ruz, convention qui sera soumise aux populations concernées à fin 2011. Hormis Boudevilliers, le vote des autres communes sera connu d'ici Noël.

Le comité intercommunal de pilotage de la fusion fera le point et annoncera la suite du processus le 14 janvier. Membre de ce comité et président de la Région Val-de-Ruz, Daniel Henry s'avoue «déçu des peurs» exprimées dans son fief de Boudevilliers et «perplexe» face aux hésitations de Valangin. Selon le Service des communes, rien n'empêcherait légalement Valangin de prendre le train en marche, mais ce serait aux communes déjà embarquées de l'accepter ou non. /axb

FENIN-VILARS-SAULES

Augmentation d'impôts acceptée

Le Conseil général de Fenin-Vilars-Saules a décidé lundi soir à l'unanimité d'augmenter de cinq points le coefficient d'impôt communal. Cette hausse devrait permettre à la commune de limiter à 45 000 francs le déficit budgété pour 2010.

Sujet délicat, d'autres élévations du coefficient fiscal ayant été combattues ces dernières années par référendums. Le président de commune est plus confiant ce coup-ci: «Le législatif se rend compte de la nécessité d'augmenter les impôts», explique Pierre-Antoine Bonvin. «La population a également constaté les implications d'un exercice 2009 très serré au niveau des dépenses et je ne pense pas qu'elle souhaite voir la situation empirer.»

Cette hausse d'impôt a permis lundi au législatif de remettre au budget des prestations qui avaient été supprimées en

2009 (le noctabus par exemple) ou qui menaçaient d'être suspendues en 2010 (le Bibliobus entre autres).

«Les hausses d'impôts proposées auparavant étaient liées à des projets concrets comme la création du séparatif des eaux», reprend Pierre-Antoine Bonvin. «La population avait alors refusé d'augmenter les impôts pour couvrir ces dépenses. Cette année, la mesure est nécessaire pour assainir les finances communales. Mais cela ne forme pas une garantie de stabilité à long terme.» Il n'est donc pas exclu que les impôts grimpent encore ces prochaines années.

Quant à la demande de crédit du comité de pilotage pour une fusion des 16 communes du Val-de-Ruz, elle a reçu un accueil mitigé. Après un long débat, le crédit n'a été accepté que par 9 voix contre 7. /jeb

PUBLICITÉ

UN LIEN ESSENTIEL
POUR LE BIEN PUBLIC

La Loterie Romande distribue quelque 180 millions de francs par an en faveur de la culture, de l'aide sociale, du sport et de l'environnement en Suisse romande.

Loterie Romande

www.loterie.ch

NEWCOM.CH